

# AFFECTATION ACADEMIQUE DES STAGIAIRES

NOMMES DANS L'ACADEMIE DE BORDEAUX  
(à retourner au SNES, 138 rue de Pessac 33000 Bordeaux)

CONCOURS OBTENU	DISCIPLINE
<input type="checkbox"/> CAPES <input type="checkbox"/> EXTERNE <input type="checkbox"/> En report <input type="checkbox"/> INTERNE <input type="checkbox"/> CAPET <input type="checkbox"/> 3° concours <input type="checkbox"/> AGREGATION <input type="checkbox"/> Concours réservé <input type="checkbox"/> CPE	
	Mi-temps <input type="checkbox"/> Plein temps <input type="checkbox"/>
Détenteur d'un Master 2 ou diplôme équivalent <input type="checkbox"/>	

NOM (de naissance) : ..... Prénom : .....

NOM (marital) : .....

Sexe : F ou M                      Date de naissance :    /    /

Adresse personnelle : .....

Code postal : .....                Commune : .....

Émail : .....

Tél. : ..... Portable : ..... syndiqué SNES     oui     non

**VŒUX D'AFFECTATION (DANS L'ORDRE DE LA DEMANDE OFFICIELLE)**  
Une ville puis les 5 départements classés par ordre de préférence

1.	4.
2.	5.
3.	6.

Ancien AED                 Ex titulaire de la Fonction publique                 Contractuel(le)

**CLASSEMENT AU CONCOURS**

Vous êtes reçu(e)..... sur .....

Les promotions sont divisées en déciles (1 décile =10% des reçus).  
Entourez le nombre de points correspondants à votre situation :

1<sup>e</sup> décile 150 pts    2<sup>e</sup> décile 135 pts    3<sup>e</sup> décile 120 pts    4<sup>e</sup> décile 105 pts  
 5<sup>e</sup> décile 90pts    6<sup>e</sup> décile 75 pts    7<sup>e</sup> décile 60 pts    8<sup>e</sup> décile 45 pts  
 9<sup>e</sup> décile 30 pts    10<sup>e</sup> décile 15pts    Liste complémentaire 0 pt  
 Agrégé : 100 points

**SITUATION FAMILIALE**

Célibataire ou vivant maritalement sans enfant (0 pts)  
 Rapprochement de conjoint (150 pts)  
 Nombre d'enfants (75 pts par enfant de moins de 20 ans au 1.09.2016)  
 Rapprochement au titre de la résidence de l'enfant : 140 points quel que soit le nombre d'enfants

**TOTAL des points**

# BIENVENUE DANS L'ACADEMIE DE BORDEAUX ET DANS LA PROFESSION

Vous pouvez nous contacter sans en abuser au **06.85.87.29.04**.

Le SNES, syndicat **majoritaire** dans la profession mettra tout en œuvre pour vous aider dans vos démarches administratives, vous soutenir durant cette année de stage qui restera très difficile par sa lourdeur.

## VOTRE AFFECTATION SUR UN POSTE DE STAGIAIRE DANS L'ACADEMIE DE BORDEAUX

**Aux stagiaires de la rentrée 2016-2017.** Vous devez vous connecter sur internet pour faire des vœux d'affectation.

<http://www.ac-bordeaux.fr/cid79515/personnels-enseignants.html>

Le serveur sera ouvert du **08/07 11h jusqu'au 11/07 11h**.

## LES VŒUX A FORMULER

1 vœu de ville et les 5 départements de l'Aquitaine classés par ordre de préférence. Si vous souhaitez formuler des vœux plus précis, écrivez à la DPE de votre discipline au Rectorat. Envoyez-nous un double de votre demande (stagiaires@bordeaux.snes.edu)

## LE BAREME

Il prend en compte les informations indiquées sur SIAL lors de la 1ère phase d'affectation. Sont pris en compte :

- ✓ le rang de classement au concours
- ✓ la bonification « agrégé » de 100 points
- ✓ la bonification familiale avec ou sans enfants de 150pts (+75pts/enfants)
- ✓ le rapprochement de la résidence de l'enfant dans les cas de séparation (140pts forfaitaires)
- ✓ la bonification de travailleur handicapé de 1000pts sur le 1<sup>er</sup> vœu également.

**Attention** sont affectés dans un premier temps les stagiaires qui doivent valider un master MEEF 2 près des centres universitaires de Bordeaux et de Pau, dans un deuxième temps ceux qui n'ont pas cette obligation (déjà titulaire d'un M2 ou dispensés). Tous les inscrits en M1 en 2015-16 passent devant les autres.

**NB les stagiaires en renouvellement et en prolongation de stage, recevront un courrier du rectorat pour leur affectation. Nous vous conseillons d'écrire à la DPE de votre discipline si vous pensez être dans cette situation pour indiquer vos préférences et de nous envoyer le double.**

## PIECES JUSTIFICATIVES, AVANT LE 15 JUILLET

Vous devrez impérativement faire parvenir au Rectorat par courrier les pièces justificatives relatives à votre situation familiale et administrative si vous souhaitez bénéficier de vos bonifications. Vous devez fournir un **certificat médical** après consultation d'un médecin agréé par l'Education Nationale.

## 21 JUILLET – GROUPE DE TRAVAIL

Attention ce groupe de travail n'est qu'informatif. Si vous avez une situation particulière à faire valoir, signalez nous le en renvoyant la fiche bien avant le 21 juillet.

Nous vous préviendrons de votre affectation dans la journée du 21 juillet. Elles seront aussi accessibles sur le site du rectorat après 17h.

## ORGANISATION DE LA FORMATION DURANT L'ANNEE DE STAGE 2016-2017 POUR LES STAGIAIRES AFFECTES EN AQUITAINE

### STAGIAIRES A TEMPS COMPLET

Ce sont les lauréats des concours réservés et ceux de l'interne qui ont 1 an et demi de service comme contractuel dans le second degré public durant les 3 dernières années. Aucune décharge de service.

Le 29 et 30 août et quelques journées de formation disciplinaires dans l'année organisées par les inspecteurs. Vous aurez l'aide d'un tuteur de terrain.

### STAGIAIRES A MI-TEMPS

Tous les autres. Vous bénéficierez d'un tuteur de terrain et d'un tuteur de l'ESPE. Pensez à vous inscrire sur le site de l'ESPE avant le 26 août 2016

[www.espe-aquitaine.fr](http://www.espe-aquitaine.fr)

De septembre à avril vous aurez une formation à l'ESPE à Mérignac ou dans un établissement de Bordeaux métropole chaque **jeudi et vendredi** à l'exception des formations transdisciplinaires qui auront lieu dans le site départemental de l'ESPE où se trouve votre établissement.

Les stagiaires en anglais, espagnol, lettres, mathématiques, histoire-géographie affectés dans le département des Landes et des Pyrénées-Atlantiques auront leur formation à **Pau**. Le stagiaire de basque à Bayonne.

La formation vous permettra ainsi de valider un master MEEF2, notamment avec la rédaction d'un mémoire, qui sera un des éléments de votre titularisation.

Les titulaires d'un master 2 MEEF ou autres, ou dispensés de titre se verront offrir un parcours adapté selon votre parcours antérieur ou l'inscription dans un DU.

### Se syndiquer

*C'est un droit. Cela vous permettra d'être informé régulièrement sur l'actualité de l'Education Nationale, d'être défendu dans les commissions qui statuent sur les différents aspects de votre carrière et notamment cette année pour votre première affectation.*

*Bienvenue dans la profession.*

*Bon courage et bonnes vacances,*

*Hugo Lassalle Alain Billate*

*Responsables des stagiaires pour l'académie de Bordeaux*